

Titre IER : DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES AFFECTÉES

New Age et Énergétisme

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	12/12/2018
Juridiction / Nature	LOI
NOR / Numéro	CPAX1827882L
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSC TA000037789712

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] 2018, par dérogation au d du 1° du I de l'article 5 de la loi n° 2015-1786 du 29 décembre 2015 de finances rectificative pour 2015, le montant de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques [...] prévue à l'article 265 du code des douanes affecté au compte d'affectation spéciale « Transition énergétique » est de 6 588 671 056 euros. [...]

[...] Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques 309 549 000 1501 Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques 309 549 000 16. [...] - 594 646 167 04 Fraction de la taxe intérieure sur les produits énergétiques prévue à l'article 265 du code des douanes - 577 646 167 06 Revenus tirés de la mise aux enchères des garanties d'origine [...]

RÉFÉRENCE

LOI CPAX1827882L du 12 décembre 2018, « Titre IER : DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES AFFECTÉES ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSC TA000037789712> (consulté le 29 août 2026).